

ORDRE DU JOUR

- 1- APPROBATION DES DEPENSES IMPREVUES PENDANT L'ANNEE 1958
- 2- ABONNEMENT AU JOURNAL « LE PROGRES » PENDANT LES ANNEES 1958
- 3- REPARTITION DE LA CHAUSSEE C.D. 42 DETETERIORE PAR LA POSE DE LA CANALISATION DANS L'AGGLOMERATION DU BRULE
- 4- CONVENTIONS INTERVENUES AVEC DIVERSES COMPAGNIES D'ASSURANCE
- 5- APPROBATION DES TRAVAUX EXECUTES DANS LA RUE DU MARECHAL LECLERC (ENTRE LA RUE GASPARIIN ET PARIS)
- 6- PAIEMENT DES INTERETS MORATOIRES DEMANDEES PAR LA CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOMIQUE
- 7- INSTALLATIONS TELEPHONIQUES A LA MAIRIE DE SAINT-DENIS
- 8- EMPRUNT DE 2 781 599 FR CFA AVEC LA CAISSE CENTRALE DE COOPRATION ECONOMIQUE POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU DU QUARTIER DE BELLEPIERRE
- 9- DEMANDE AUTORISATION DE PROCEDER A DES ADJUDICATIONS ET DE CONCLURE DES MARCHES DE GRE A GRE PENDANT L'ANNEE 1959
- 10- SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE SAINTE-CLOTILDE – DEUX CANONS ET ALLEE DES MANGUIERS
- 11- ADMISSION EN NON VALEUR D'UNE SOMME PRISE A TORT EN RECTTE DU BUDGET DE 1959
- 12- ATTRIBUTION AU RECEVEUR MUNICIPAL DE L'INDEMNITE SPECIALE DE GESTION DU BUDGET DE LA COMMUNE ET DU BUDGET DU BUREAU D'AIDE SOCIALE
- 13- REGULARISATION D'UN DEPASSEMENT DE CREDIT DE QUATRE VINGT DIX FRANCS (90 FR) AU TITRE DE L'EXERCICE 1958
- 14- RECRUTEMENT D'UN PROFESSEUR DE MUSIQUE
- 15- BUREAU D'AIDE SOCIALE